



Procès-verbal de la **session régulière** de St-Félix-de-Dalquier, tenue à la salle de délibération le **07 août 2018** sous la présidence de M. le Maire, Jocelyn Boucher, et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Germain Lévesque	siège no 1
Mme Carmen Sabourin	siège no 2
M. Félix Labrecque	siège no 3
Mme Amélie Lefebvre	siège no 4
M. Patrick Larochelle	siège no 5
Mme Josée Laverdière	siège no 6

Est également présent, M. Richard Michaud, Directeur général/ Secrétaire-trésorier.

Était absente Mme Carmen Sabourin

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3. COMPTES À PAYER ET ÉTAT DES RÉSULTATS 07/12
4. CORRESPONDANCE
5. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC
6. URBANISME
- 6.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2018-06
7. COMMISSION DES LOISIRS
8. SOUMISSION TERRAIN DE SOCCER
9. OFFRE D'EMPLOI - INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT/OPÉRATEUR VÉHICULES LOURDS
10. OMH - APPROBATION BUDGET 2018 RÉVISÉ
11. SOUMISSION SYSTÈME INFORMATIQUE (PORTABLE)
12. DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
13. OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
14. VARIA
15. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC
16. LEVÉE DE LA SESSION

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

134-08-18

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. le conseiller Félix Labrecque, appuyé par M. le conseiller Patrick Larochelle, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

135-08-18

Adoption du procès-verbal

Sur proposition de Mme la conseillère Josée Laverdière, appuyé par M. le conseiller Germain Lévesque, il est résolu que le procès-verbal en date du 10-07-18 soit accepté tel que présenté en se dispensant de la lecture.

3. COMPTES À PAYER ET ÉTAT DES RÉSULTATS 07/12

136-08-18

Approbation des comptes à payer

Sur proposition de M. le conseiller Félix Labrecque, appuyé par Mme la conseillère Amélie Lefebvre, il est résolu que les comptes à payer soient payés et acceptés tel que décrits ci-dessous.

<u>No</u>	<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
285	Banque Laurentienne	Retour taxes	472,52 \$
286	Financière Banque Nationale	Différence sur chèque # 187	40,04 \$
287	Hydro-Québec	Luminaires	527,01 \$
288	Boutin Pierre-Emmanuel	Remboursement refoulement	886,45 \$
289	MRC d'Abitibi	Frais BNE	52,25 \$
290	Bell Mobilité	Cellulaires	121,74 \$
291	Réal Fauteux	Entretiens terrain	180,00 \$
292	Revenu Québec	DAS juillet	10 441,98 \$
293	A.D.R.C	DAS juillet	4 581,92 \$
294	Nordikeau	Aqueduc	2 506,46 \$
295	Installation sportive Agora	Terrain Baseball	1 575,16 \$
296	Veolia Water Technologie	Aqueduc	461,62 \$
297	Formules d'affaires CCL	Fourniture Bureau	74,73 \$
298	Hydro-Québec	Aqueduc	3 392,70 \$
299	Dicom	Messagerie	42,22 \$
300	Énergies Sonic	Diesel	4 815,42 \$
301	Sous-Poste Transport	Rechargement rangs	33 053,97 \$
302	Équipement Protek	Vêtement sécurité	62,06 \$
303	Location Lauzon	Complexe, garage	135,69 \$
304	M & M Nord-Ouest	Salle	18,40 \$
305	Ville d'Amos	LET écocentre	5 094,31 \$
306	PG Bilodeau	09-08	856,91 \$
307	Municipalité Landrienne	Projet compost	1 616,02 \$
308	Blanchette SAMN	Réparation toiture complexe	2 280,93 \$
309	C.R.C.AT.N.Q	Main d'œuvre	2 517,97 \$
310	Canadian Tire	Parc, rue Morin	434,43 \$
311	MRC d'Abitibi	Quote-part partie 2	43 042,00 \$
312	Centre d'art paysager	Terrain soccer	696,95 \$
313	3097-2467 Qc inc.	Pépine juin-juillet	1 293,47 \$
314	Télédistribution Amos	Cable, téléphonie	287,38 \$
315	Centre du camping Amos	10-07	14,94 \$
316	Atelier KGM	10-07	1 560,63 \$
317	Ben Deshaies	Aqueduc, complexe	1 855,13 \$
318	Plomb. Germain Roy	Salle	224,89 \$
319	Mat. 3 +2 Ltée	Complexe	138,35 \$
320	Traction Amos	Complexe	287,29 \$
321	Legault Métal	Ponceaux	1 250,21 \$
322	Sanimos	Récupération juillet	842,01 \$
323	Danny Lamoureux, élect.	Complexe	272,21 \$
324	Marcel Baril	Calcium	15 504,96 \$
325	Eu Claire Qc	Aqueduc	344,93 \$
326	H2Lab	Analyses eau potable et usée	592,11 \$
327	Amos Toyota	Camionnette	45,27 \$
328	Xérox	Copieur	198,91 \$

Rémunération			
Employés			27 771,91 \$
Conseil municipal			1 374,90 \$
Total			173 841,36 \$
<i>Légende : 98-05: Volvo</i>	<i>09-08: Freightliner</i>	<i>10-07: Inter</i>	<i>07-09: Niveleuse</i>

Le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé les états comparatifs pour les fonds d'administration et d'investissement.

4. CORRESPONDANCE

5. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

6. URBANISME

6.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2018-06

[137-08-18](#)

[Demande de dérogation mineure # 2018-06](#)

Attendu que M. Martin Masse a produit une demande de dérogation mineure concernant des immeubles situés 292, 5^e et 6^e Rang Est ;

Attendu que la demande de dérogation mineure 2018-06 affecte le lot 3 615 116;

Attendu que cette demande affecte la zone Ag-4;

Attendu que cette demande affecte la grille de spécifications et l'article 14.3 du règlement de zonage de la municipalité ;

Attendu que cette demande a deux volets;

Volet 1 - Acceptation de 3 bâtiments secondaires à moins de 2 m les uns des autres

Attendu que selon le dossier de la municipalité seul la remise du centre (3,05 m x 4,90 m) n'a pas obtenu de permis de construction de la municipalité;

Attendu que selon la grille de spécifications la distance laissée entre les bâtiments secondaires doit être de 2 m;

Volet 2 – Demande de délai pour la finition extérieure de tous les bâtiments secondaires;

Attendu que la demande affecte l'article 14.3 du règlement de zonage de la municipalité qui spécifie les matériaux interdits pour le revêtement extérieur des bâtiments;

Attendu que tous les bâtiments secondaires de cette propriété sont en contreplaqué et en aggloméré;

Attendu que selon la résolution 13-08-18 du comité consultatif d'urbanisme:

Le Volet 1 n'est pas recommandé au conseil municipal : le demandeur peut soit démolir ou déplacer la remise centrale pour être conforme;

Le Volet 2 devrait être accordé en partie : considérant que le futur acquéreur est désireux d'être conforme avec la municipalité, qu'un délai de **18 mois** soit donné ce qui représente le temps alloué pour la finition extérieure lors de la construction d'un nouveau bâtiment et tel que stipulé dans le règlement de zonage de la municipalité.

De ces faits, sur proposition de M. le conseiller Germain Lévesque, appuyé par Mme la conseillère Josée Laverdière il est résolu

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution

Que pour le volet 1 le conseil municipal suive les recommandations du comité consultatif d'urbanisme et demande au nouveau propriétaire soit de déplacer ou de détruire la remise centrale pour être conforme, cependant la municipalité lui laisse jusqu'au 31 octobre 2018 pour effectuer la rectification, et mentionne qu'un permis doit être demandé dans les 2 cas.

Que Volet 2 le conseil municipal suit les recommandations du comité consultatif d'urbanisme et accorde un délai de 18 mois au nouveau propriétaire pour effectuer la finition extérieure de tous les bâtiments secondaires conforme à la réglementation municipale.

7. COMMISSION DES LOISIRS

Les membres du conseil ont reçu copie des comptes à recevoir et à payer ainsi que les états des résultats pour le mois de juin.

8. SOUMISSION TERRAIN DE SOCCER

138-08-18 **Soumission terrain soccer**

Attendu que le terrain de soccer a besoin de certaines réparations avant de pouvoir être opérationnel au printemps 2019;

Attendu que le centre d'art paysager a donné une soumission pour les réparations requises;

Sur proposition de M. le conseiller Félix Labrecque, appuyé par M. le conseiller Patrick Larochelle, il est résolu d'accepter la soumission du Centre d'Art paysager au montant de 2 433.47 \$ pour la finition du terrain de soccer.

9. OFFRE D'EMPLOI - INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT/OPÉRATEUR VÉHICULES LOURD

139-08-18 **Offre d'emploi – Inspecteur municipal adjoint/opérateur véhicules lourd**

Attendu que la Municipalité a affiché une deuxième fois ledit poste et que la période de mise en candidature se terminait le 31 juillet dernier;

Attendu que la Municipalité a reçu 2 offres de service pour combler ledit poste;

Attendu qu'un candidat a été sélectionné et reçu en entrevue le 07 août et que celui-ci semble satisfaire le comité de sélection;

Sur proposition de M. le conseiller Germain Lévesque, appuyé par Mme la conseillère Amélie Lefebvre et résolu unanimement ce qui suit :

D'engager M. Maxime Pomerleau à titre d'agent d'inspecteur municipal adjoint et opérateur de véhicules lourd pour la municipalité de St-Félix-de-Dalquier;

Que cette nomination prendra effet le 18 août prochain;

Que la période de probation soit de six (6) mois et pourra être prolongée ou être écoutée avant la fin de la probation, également un délai de 3 mois est accordé pour l'obtention du permis de classe 3.

10. OMH - APPROBATION BUDGET 2018 RÉVISÉ

140-08-18 OMH-Approbation budget 2018 révisé

Sur proposition de M. le conseiller Félix Labrecque, appuyé par Mme la conseillère Josée Laverdière et résolu unanimement d'approuver le budget 2018 révisé de l'OMH de St-Félix-de-Dalquier déposé le 17 juillet 2018 et qui modifie la contribution municipale de 2 037 \$ à 2 210\$.

11. SOUMISSION SYSTÈME INFORMATIQUE (PORTABLE)

141-08-18 Soumission système informatique (portable)

Attendu que le système informatique portable actuel a été acheté en 2010 et est défectueux;

Attendu qu'une soumission a été demandée à l'entreprise Boutique du bureau Gyva pour le remplacement du système informatique portable;

Attendu que la soumission reçue est au montant de 1 630.24\$;

De ces faits, il est proposé par M. le conseiller Félix Labrecque, appuyé par Mme la conseillère Amélie Lefebvre d'accepter la soumission du Boutique du bureau Gyva au montant de 1630.24\$.

12. DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

142-08-18 Démission du directeur général et secrétaire-trésorier

Attendu que la municipalité avait accordé au directeur général et secrétaire-trésorier M. Richard Michaud, un congé sans solde afin de faire l'essai d'un autre emploi;

Attendu que le délai est arrivé à terme et que M. Richard Michaud a pris une décision face à son emploi comme directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité;

Attendu que M. Richard Michaud a décidé de quitter ses fonctions comme directeur-général et secrétaire-trésorier à la municipalité de St-Félix-de-Dalquier;

De ces faits, il est proposé par M. le conseiller Patrick Larochelle, appuyé par M. le conseiller Germain Lévesque les faits suivants

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'accepter la démission de M. Richard Michaud en tant que directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Félix-de-Dalquier.

Que cette démission soit effective à partir de l'entrée en poste du prochain directeur général et secrétaire-trésorier.

Qu'une entente soit prise avec M. Richard Michaud pour une supervision du prochain directeur général.

13. OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

143-08-18 Offre d'emploi au poste de directeur général et secrétaire-trésorier

Sur proposition de M. le conseiller Félix Labrecque et appuyé par Mme la conseillère Josée Laverdière d'afficher l'offre d'emploi pour le poste de directeur général de la municipalité sur les sites internet de la FQM et de l'ADMQ.

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

16. LEVÉE DE LA SESSION

La session est levée, il est 20h27.

Jocelyn Boucher
Maire

Richard Michaud
Directeur Général /Sec. Très.